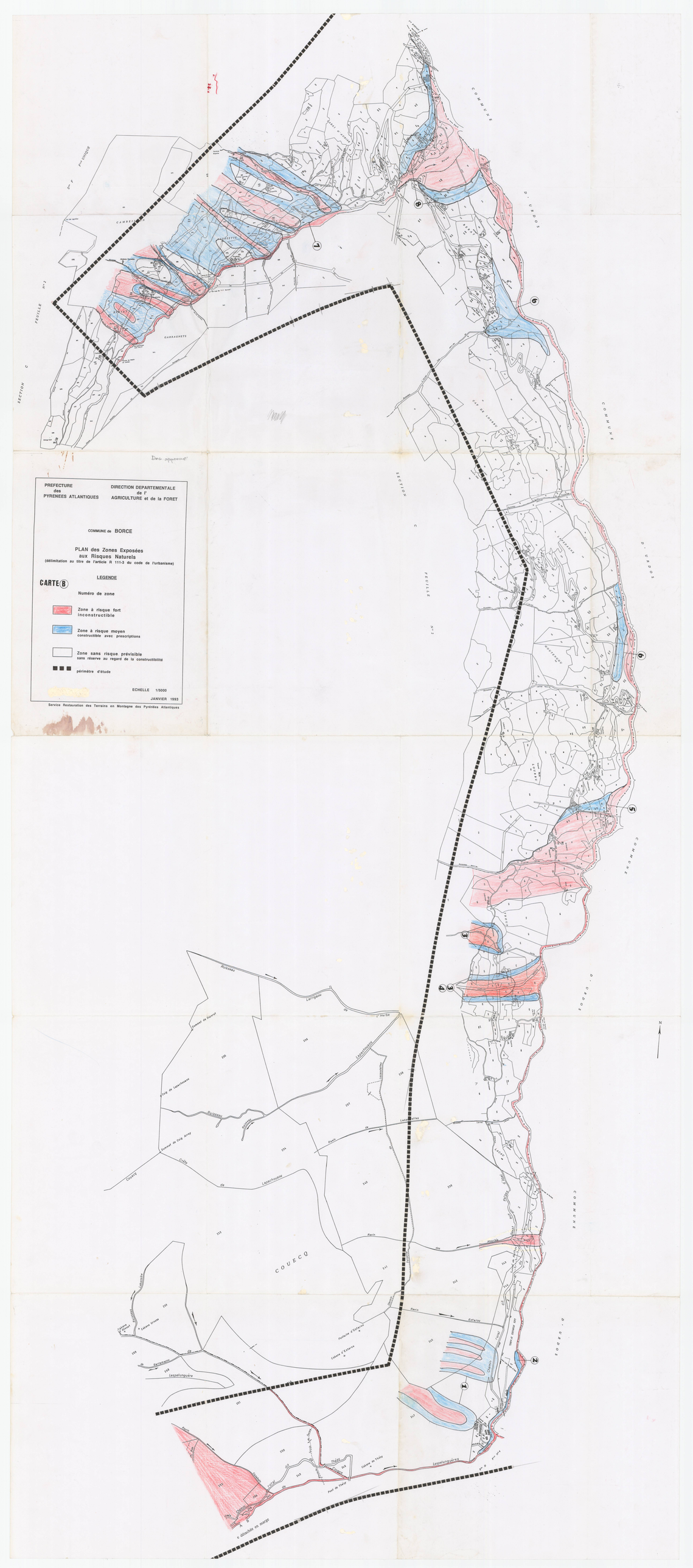
PREFECTURE des PYRENEES ATLANTIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE de l' AGRICULTURE et de la FORET
COMMUNE de BORCE
PLAN des Zones Exposées aux Risques Naturels
(délimitation au titre de l'article R 111-3 du code de l'urbanisme)
LEGENDE
CARTE B
Numéro de zone
Zone à risque fort inconstructible
Zone à risque moyen constructible avec prescriptions
Zone sans risque prévisible sans réserve au regard de la constructibilité
périmètre d'étude
ECHELLE 1/5000
JANVIER 1993
Service Restauration des Terrains en Montagne des Pyrénées Atlantiques
SECTION C FEUILLE N°1
SECTION C FEUILLE N°2
COMMUNE D'ARBOS
COUECQ
GARRAGNETS
Ruisseau
Larrigaou
Lasarrimaye
Lasarrimaye
Ruisseau
Ruisseau
Ruisseau
Lespelunguère
Pont de l'Arsé
Lespelunguère
Estaron
Estaron
Cabane d'Estaron
Cabane de l'Arsé
Cabane Grande
Cabane Grande
Cabane de Lasarrimaye
Cabane de Lasarrimaye
Cabane d'Arsé
Cabane d'Arsé
Cabane d'Arsé